

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2024

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation  
18/10/2024

Date d'affichage  
18/10/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

28/10/2024

et publication du :

28/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAGUERRE Jean-Louis.

### Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

### Procuration(s) :

M. SORDEL Sébastien donne pouvoir à M. SORDEL Philippe

### Etai(ent) absent(s) :

Mme GOMEZ Delphine, M. LUQUIN Marc-Antoine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît

### Etai(ent) excusé(s) :

M. SORDEL Sébastien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Numéro interne de l'acte : 2024/10/04

Objet : Décision modificative n°1 - budget communal

Afin de régler la facture de BUTAGAZ de 550 euros relative à la consigne, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2156 (21) : Matériel&outillage d'incendie et	-550,00		
275 (27) : Dépôts et cautionnements versés	550,00		
	0,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHAMPDOTRE

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le

ID : 021-212101380-20241024-2024\_10\_04-DE

